

## LE LIEU, LA FORME, LA MÉMOIRE



*Au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'architecte Perregaux a construit une toiture pertinente. En deux siècles, de nouvelles connaissances sémiologiques, historiques, architecturales, urbanistiques, technologiques se sont développées : qu'autorisent-elles aujourd'hui. C'est l'enjeu de sa reconstruction après l'incendie qui détruisit la salle parlementaire, une question de forme et du lieu qu'elle établit avec la cité.*

*Placée en dévers du mur d'enceinte du front ouest de la ville haute, la nouvelle salle, pièce manquante de l'îlot, assume sa visibilité extra-muros. L'espace cruciforme résultant du vide entre les bâtiments rétablit les passages d'accès pour affirmer la présence de l'institution auprès des citoyens citadins.*

*En coiffant l'hémicycle du parlement par une grande toiture pyramidale asymétrique, assurant simultanément la stabilité statique, le confort visuel et climatique (autarcie énergétique), la nouvelle proposition s'inscrit comme un geste holistique tant sur le plan symbolique, requis par le programme dans ce lieu, que sur le plan fonctionnel pour répondre aux exigences engendrées par les débats parlementaires.*

*Mettre en résonance le bâti historique avec les exigences contemporaines et marquer la volonté de renouveler le lien démocratique entre le peuple et ses institutions, tel est le défi de la construction de ce nouveau parlement.*

Marc Collomb

